

Biogaz : aucune baisse de pression chez Gaseo



➤ Vous savez ce que c'est... Il y a parfois de grandes annonces à l'avant veille de Pollutec, puis, des ratés au démarrage... Parce ce n'est pas le tout, de sortir des tuyaux ; encore faut-il ne pas manquer d'énergie pour parcourir la distance!!! C'est le cas de Gaseo, société spécialisée dans le captage et la valorisation du biogaz de décharge constituée l'an dernier, avec à sa tête Xavier Joly, qui affiche plus de 15 ans d'expertise dans ce secteur. Après un an d'activité, aucune panne à déplorer dans le timing qu'on s'était imparti ; il a semblé opportun au chef d'entreprise, de nous présenter un bilan d'étape...

◆ Rendez-vous était donné l'an dernier pour annoncer la création de la nouvelle société (mais aussi ses objectifs et perspectives), laquelle se présente comme un opérateur-investisseur indépendant, spécialisé dans la valorisation des biogaz. Elle s'est donnée concrètement pour mission de concevoir, financer et exploiter des installations de production d'énergie à partir de biogaz de décharge (Voir [Biogaz de décharge : c'est du "Joly"!](#)).

Parce qu'au tout début d'une aventure de belle envergure, on ne génère pas beaucoup de chiffre d'affaires, quand bien même on met le paquet, faire le point s'imposait à l'occasion du premier anniversaire de l'entité, histoire de vérifier ce qu'il y a dans les tuyaux, en matière de valo...

Et bien, qu'on se rassure! Non seulement des contrats sont signés, ce qui signifie que l'entreprise va commencer, dès 2013, à générer de quoi gagner sa vie, mais deux projets, en négo exclusive, risquent de placer Gaseo en bonne place tout bientôt, parmi les « *petits nouveaux* » avec lesquels il faudra compter...

➔ Déjà deux contrats au compteur...

◆ On ne peut pas dire que l'entreprise ait manqué de carburant pour manœuvrer cette année : deux dates clés, déjà, dans la vie de cette toute jeune société, avec un contrat signé en février 2012 et un second en septembre, histoire de bien amorcer la rentrée...



Le premier a été finalisé avec le Sictom du Nord Allier et devrait générer 8,5 millions de chiffre d'affaires cumulé (voir [Biogaz : le Nord Allier choisit Gaseo pour sa valo](#)). Pour l'heure, on est encore en phase de construction des installations des moteurs biogaz, laquelle est bien avancée, grâce notamment à l'implication des acteurs locaux, ce qui a sans doute facilité les démarches administratives à satisfaire...



Le second, plus récent, a été signé à la rentrée, histoire de bien redémarrer, avec un acteur connu, à savoir Pizzorno Environnement. Déléguataire depuis 2011, pour le compte de la Communauté de Communes de L'Arc Mosellan, et exploitant du centre d'enfouissement d'Aboncourt, situé entre Thionville et Metz, Pizzorno s'est engagé dans son contrat à fournir une prestation de valorisation du biogaz. Retenu dans le cadre d'un appel d'offres, le savoyard aura pour mission de financer, construire et exploiter l'installation de production d'électricité et de chaleur à partir de moteur biogaz.. Il s'agira ici, de valoriser le biogaz résultant de la dégradation des 70 000 tonnes de déchets entrant chaque année sur le site. Ce dossier est d'autant plus intéressant que l'on va travailler sur un biogaz complexe ... du fait que le CET est situé dans une ancienne carrière de gypse, avec à la clé, du fait de la dégradation du matériau, la présence de soufre, ou plus précisément d'hydrogène sulfuré.

➤ « Jusqu'en décembre dernier, le biogaz issu de la dégradation des déchets de ce centre d'enfouissement était brûlé par procédé BG VAP, un système devenu obsolète parce qu'il n'y a qu'une fraction du biogaz qui est brûlé », a indiqué Séverine Badina, Directrice Générale Adjoint de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, le reste s'échappant dans l'atmosphère. « Grâce à ce nouveau projet mené avec Pizzorno et Gaseo, nous allons installer un outil de valorisation du biogaz et de traitement des lixiviats très performant. D'un côté nous obtiendrons une maîtrise des coûts, de l'autre, nous nous placerons comme site pilote dans l'Est de la France ».

➤ « D'un point de vue purement financier, il est vrai que les rémunérations et les garanties proposées étaient parmi les plus intéressantes », a confirmé Gabriel Moreau, responsable régional du Groupe Pizzorno Environnement. « Mais ce qui a vraiment fait pencher la balance, c'est l'expertise du biogaz sortant de notre réseau de captage réalisée par Gaseo, ce qu'aucun autre ne nous avait apporté en amont ».

« Chargé en soufre, notre biogaz se devait de faire l'objet d'une étude approfondie en amont afin de certifier à 100% la faisabilité du projet ».



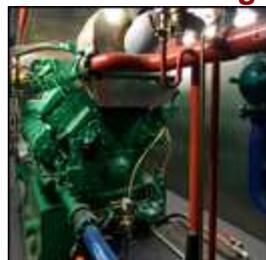
A terme, plus d'un mégawatt de puissance installée (1,2 pour être précis), ce qui nécessitera un investissement d'environ 1,7 million d'euros. Là, en plus de la traditionnelle électricité produite et revendue au réseau EDF, l'énergie

thermique recueillie sera utilisée en totalité dans le procédé de traitement des lixiviats : Gabriel Moreau confirme en effet que Pizzorno a retenu une évaporation des eaux traitées par l'osmose inverse afin d'éviter tout rejet en milieu naturel en période d'été.

↳ Il est bon de garder en mémoire que l'entreprise exerce une activité connexe à celle de l'exploitant de la décharge, laquelle est une ICPE, parfaitement en règle. Cet aspect de la mission telle que proposée par Gaseo a pour effet évident, qu'il allège sensiblement la dose de paperasses et autres charges administratives... Ce qui fait qu'une fois le contrat signé, les délais sont relativement courts pour que les machines soient en marche... Dans le cas présent, l'installation sera opérationnelle fin 2013, temps nécessaire aux procédures administratives, à la commande et à l'installation du matériel.

↳ « Avec ce second contrat signé pour un montant cumulé de 12 millions d'euros, Gaseo a atteint les objectifs que nous nous étions fixés, d'entrée, à l'horizon fin 2012 : de fait, ces deux signatures nous assurent 20 millions d'euros de chiffre d'affaires sur les 15 ans qui viennent, à compter de 2013 », précise Xavier Joly. Sauf que l'année n'est pas finie, que l'équipe ne se repose pas sous ses lauriers... Pas question de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir abattu, mais on retiendra tout de même que les dirigeants parlent, aussi, « d'une négociation exclusive sur deux autres projets, pour une enveloppe globale de l'ordre de 15 à 20 millions d'euros »...

➡ A sa décharge...



◆ Ces premiers succès ne relèvent évidemment pas du hasard ; puisqu'étant spécialisée en valorisation du biogaz, la société bénéficie évidemment d'un fondement solide sur les gaz émanant des centres d'enfouissement. Il va de soi que « confortée sur cette première année d'exercice, nous pouvons maintenant étendre notre activité avec sérénité et répondre à d'autres types de sollicitation ».

Cela étant dit, chacun à sa place : pas question pour Gaseo, d'aller grignoter sur les platebandes de grands groupes ou autres opérateurs fournis en spécialistes sur le terrain. Pour autant, on ne reste pas les bras ballants...

↳ L'entreprise est à même de se pencher sur la valorisation de tous les types de gaz, sauf le gaz naturel. Est concerné, notamment, le gaz issu des stations d'épuration dont la valorisation s'adresse spécifiquement aux collectivités locales et aux industries devant traiter des rejets liquides découlant de leurs activités. Il est bon de rappeler que les rejets de STEP pouvant produire un biogaz contenant environ 50% de méthane, il est plus judicieux de le capter et l'utiliser en qualité de combustible pour alimenter des moteurs biogaz, que de le laisser s'échapper...

↳ De la même manière, pour le biogaz issu de la méthanisation : Xavier Joly rappelle que la valorisation de ce biogaz concerne les grandes exploitations agricoles et les industries ayant un projet de cogénération (le process consiste à utiliser le méthane issu des digesteurs de fermentation des déchets végétaux, organiques et de déjection) et confirme bien volontiers que « nous sommes à même de proposer des contrats de conduite et d'exploitation, de cogénération biogaz pouvant comprendre le suivi par télégestion, l'installation de moteurs, le contrôle et la maintenance par des techniciens spécialisés »...

↳ Et de poursuivre en soulignant que « notre expérience sur les biogaz permet d'atteindre une production électrique et de chaleur au rythme de 8 000 heures de fonctionnement par an », sans anicroche, cela va de soi, mais c'est mieux en le disant.

Le modèle est simple et ne s'use pas : « plus je produis de l'énergie, plus je rémunère l'exploitant du site concerné, en le rémunérant, d'une part, mais surtout en lui évitant de payer la TGAP ». On imagine mal un exploitant se faisant tirer l'oreille dans ce contexte d'autant que le montant de la TGAP a vocation à exploser...

« Aucun investissement à prévoir pour l'exploitant du site, puisque notre entreprise prend les travaux à sa charge », poursuit le dirigeant. A titre d'exemple, une rémunération de l'ordre de 30 000 euros par an sera versée au Sictom du Nord Allier, à laquelle s'ajoutera une économie substantielle de TGAP : 7 euros la tonne entrante à ce jour (soit environ 300 000 euros de TGAP à ne pas payer pour le Sictom), 14 euros la tonne entrante en 2015 (c'est-à-dire le double !)...

Si ce n'est pas de l'incitatif, avec un différentiel pareil, c'est à s'y méprendre !

C'est précisément l'évolution de cette taxe qui booste les activités de spécialistes tels que Gaseo ! Avis aux étourdis qui auront choisi d'oublier de valoriser... Car ce sera chaud... pour les contribuables concernés.

➡ R&D : ça peut aider...

◆ Gaseo démarre à peine qu'elle voit déjà loin. Et à l'avenir, pourquoi ne pas produire du biométhane ?... L'injection dans le réseau de gaz de ville est en effet la dernière valorisation en préparation...

↳ « Si le biogaz peut être revalorisé, il peut également être épuré (procédé PSA, membrane, laveur...) afin de produire du biométhane. Cette épuration consiste à faire passer le taux de méthane contenu dans le biogaz de 50% à plus de 97%, ce qui lui permet d'être réinjecté directement dans le réseau de transport du gaz naturel ». Et Xavier Joly de confirmer que « Gaseo travaille déjà sur un premier projet concret, allant dans ce sens ».



↳ Ceci étant établi, on pourrait penser qu'il en a fini avec l'actu de la boîte. Que nenni ! Dès 2013, c'est-à-dire sans tarder, il prévoit aussi, d'engager un programme de R&D établi sur 12 à 24 mois, avec la construction d'une installation pilote et mobile. Bigre !

Ses missions ? Elle seront de deux ordres :

Effectuer tout d'abord des mesures exactes de polluants contenus dans les biogaz, directement sur les sites de production (décharges, stations d'épuration, unité des méthanisation).

Déterminer ensuite les coûts réels de traitement du biogaz produit ...

« Nous sommes partis du constat que les biogaz (notamment ceux émis par les décharges) étaient plus en plus chargés en polluants et donc plus, difficiles à valoriser dans un cadre économique favorable », précise le patron de Gaseo.

Dans ce contexte, il n'y a pas photo : Gaséo dit « banco » et projette de consacrer un budget de 80 à 100 000 euros pour ce faire, dès 2013. Pas question de caler en effet, mais d'avancer avec méthode et régularité!

↳ On l'aura bien compris, ce n'est pas parce que Gaseo s'est clairement positionnée sur un marché de niche, que l'entreprise pilotée par Xavier Joly compte rester tapie ...

↳ crédits photos : LAURENT BERTHIER-CAMELEON

Ce rédactionnel provient du site www.dechetcom.com - contact@dechetcom.com